

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (D.I.C.R.I.M)

NUMÉROS D'URGENCE

- > **POMPIERS : 18**
- > **SAMU : 15**
- > **GENDARMERIE / POLICE NATIONALE : 17**

MAIRIE

📞 02 38 92 50 11
 🌐 www.chatillon-coligny.fr
 ✉ mairie@chatillon-coligny.fr

MÉDIAS À ÉCOUTER

- > **FRANCE BLEU
ORLÉANS :
100.9 FM**
- > **FRANCE INTER :
102.9 FM**
- > **FRANCE INFO :
CANAL 27 TNT**

LE MOT DU MAIRE

Cher(e)s Châtillonnais(es),

Le *Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs* nous permet de nous préparer à des événements indésirables. Ce document, élaboré par la Municipalité, est à **conserver à portée de main**.

Il vous permet de disposer rapidement sur un document unique, de toutes les informations nécessaires pour anticiper et gérer au mieux les types d'événements, pour votre protection et celle de vos proches.



RISQUES EXISTANTS



> ORSEC : PLAN FAMILIAL DE MISE EN SÛRETÉ (PFMS)

> Dans une situation d'urgence, certains équipements sont essentiels.

Un sac à dos, un sac de sport ou une valise, facilement accessible (par exemple dans un placard près de la porte d'entrée) peut ainsi être préparé et contenir les éléments suivants (liste non exhaustive à adapter en fonction des risques et des particularités du foyer) :

Lieu de rangement du kit :

L'équipement à préparer à l'avance

- > **Pour me signaler auprès des secours.....**
 - Sifflet
 - Torche clignotante, lampe torche (avec piles de rechange ou rechargeable)
 - Tissu ou panneau « SOS » de couleur vive
 - Gilets fluorescents
- > **Pour subvenir aux besoins de nourriture et de boisson.....**
 - 1 à 2 bouteilles d'eau par personne
 - Aliments énergétiques n'ayant pas besoin d'être cuits (fruits secs, conserves...)
 - Quelques couverts, ouvre-boîte, couteau multi-fonctions
 - Autre (aliments pour bébé ou régime particulier)
- > **Pour administrer les premiers soins.....**
 - Trousse médicale de 1^{er} soin : pansements, sparadrap, paracétamol, désinfectant, antidiarrhéique, produit hydro-alcoolique pour les mains...
- > **Pour quitter mon habitation en toute tranquillité.....**
 - Photocopie des papiers administratifs : papiers personnels, carte d'identité, passeport, permis de conduire, carnet de santé des membres de la famille et des animaux domestiques, ordonnances, carte vitale, livret de famille, etc.
 - Double des clés de la voiture
 - Double des clés de la maison
 - Un peu d'argent liquide

> Pour rester informé de l'évolution de l'événement.....

- Radio à piles (et piles de rechange)

> Pour conserver un minimum d'hygiène et pour me préserver du froid

- Brosse à dents
- Serviettes
- Autre produit d'hygiène (couches...)
- Vêtements chauds
- Couverture de survie

> Pour pouvoir prétendre à une indemnisation.....

- Photocopie des contrats d'assurance des personnes et des biens exposés aux risques (multirisque habitation, automobile, responsabilité civile).
- Appareil photo

> Pour m'occuper durant la mise à l'abri ou sur le lieu d'évacuation.....

- Jeux pour enfants et adultes (cartes, dominos...)
- Livre, revues...

L'équipement de dernière minute

> Pour rassurer les proches et communiquer avec les secours.....

- Téléphone portable + chargeur

> Pour administrer les soins particuliers

- Médicaments spécifiques (diabète, allergies...)

> Pour assurer mes démarches personnelles.....

- Papiers d'identité
- Chéquier et carte bancaire



PENDANT

- Mettre ses meubles en hauteur
- Se réfugier à l'étage ou dans une zone non inondable
- Ne pas consommer d'eau courante
- Ne pas chercher ses enfants à l'école
- Ne pas se déplacer en voiture
- Respecter les consignes

APRÈS

- Constituer le dossier d'assurance
- Prendre attache auprès de la Mairie pour établir un dossier de reconnaissance de catastrophe naturelle



AVANT

- Se renseigner sur les différents risques biologiques du moment, les consignes de protection et les moyens d'alerte

PENDANT

- Se préparer à être confinés, et éventuellement par la suite, évacués selon les consignes des autorités
- Suivre les consignes des autorités concernant la consommation de l'eau du réseau

APRÈS

- Si l'on est absolument obligé de sortir, éviter de rentrer des objets ou vêtements ayant été en contact avec l'extérieur dans la pièce confinée (passer par une pièce tampon, se laver les mains, changer de vêtements)
- Dans le cas de contamination : suivre les consignes spécifiques



PENDANT

- Si vous êtes témoin de l'accident, donnez l'alerte (précisez si possible le lieu, le nombre de victimes et la nature du sinistre)
- Balisez les lieux pour éviter un suraccident
- S'il y a des victimes, ne pas les déplacer sauf en cas d'incendie
- Éloignez-vous



PENDANT

- S'échapper (si possible) ou se mettre à l'abri
- Appeler les secours et respecter les consignes
- Ne pas courir en direction des forces de gendarmerie



CANICULE

AVANT

- S'inscrire en mairie pour les personnes vulnérables
- S'informer des prévisions météorologiques

PENDANT

- S'hydrater et rafraîchir son corps régulièrement
- Limiter les déplacements aux heures les plus chaudes
- Limiter toute activité physique
- Passer au moins 3 heures dans un endroit frais

TEMPÊTE ET ORAGE

AVANT

- Ranger les objets exposés au vent
- Prévoir des couvertures, vêtements chauds et moyens d'éclairage
- Se réfugier dans un abri dur

PENDANT

- Débrancher les appareils électriques et l'antenne de télévision
- Limiter vos déplacements
- Rester vigilants aux chutes d'arbres
- Se calfeutrer chez soi ou rester dans sa voiture

NEIGE ET VERGLAS

AVANT

- Protéger les installations sensibles du froid

PENDANT

- Limiter ses déplacements au minimum



AVANT

- S'informer auprès de la Mairie (consultation du plan communal de sauvegarde)

PENDANT

- S'éloigner de la zone dangereuse et respecter les consignes des autorités
- À l'intérieur : dès les premiers signes, évacuez les bâtiments et n'y retournez pas. Ne prenez pas l'ascenseur.
- À l'extérieur : éloignez-vous de la zone dangereuse. Rejoignez la zone de regroupement.
- Informer les autorités

